

La Compagnie Minière de Musonoïe Global SAS

RCCM.CD/KZI/RCCM/15-B- 333

ID. NAT. 14-B0500-N72557G

NIF : A0815341K

Site COMMUS: Localité Pierre MUTEBA, Groupement KAZEMBE, Secteur de LUILU,

Territoire de MUTSHATSHA, Province du LUALABA, République Démocratique du CONGO

Déclaration solennelle de COMMUS SAS du 28 juillet 2021

La société condamne les illégalités des attaques sans raison contre les véhicules et le personnel et des empêchements de la production normale de la société depuis le 26 juillet 2021 !

Le 25 juillet 2021, les habitants de la communauté ont informé d'un accident de une moto qui s'est déroulé au niveau de la section TSHIPUKI de l'avenue KABILA et en a causé 3 blessés.

L'après-midi du même jour, la société coopère activement avec la communauté pour les enquêtes et a tenu une réunion de coordination avec les familles des blessés. Conformément au principe juridique « ce qui affirme donne la preuve », les proches des blessés n'arrivent pas jusqu'à maintenant à fournir aucune preuve qui justifie le lien entre les engins de la société et cet accident de moto.

Préconisant le principe « la vie d'abord » et tenant compte de l'humanisme, la société est d'accord de mettre à côté temporairement les différends et d'envoyer les trois blessés à l'hôpital contractant même avant le résultat de l'enquête. Cependant, les proches dans la réunion ont refusé notre bonne foi, ainsi que l'offre de poursuivre l'enquête et la consultation conjointes. La société le regrette.

Le 26 juillet 2021, les familles des blessés dans cet accident de moto incitent les habitants, les creuseurs de la communauté TSHIPUKI et même des enfants mineurs à attaquer les véhicules de passage de notre société. Jusqu'à la publication de cette déclaration du 28 juillet, il y a 5 camions dont le pare-brise et les fenêtres latérales sont abîmés à des degrés divers et causant les dommages économiques directs de 750 dollars. En même temps, l'impact de l'arrêt de la production fait encore l'objet de statistiques supplémentaires.

La société déclare solennellement que maintenant aucune preuve n'a justifié le lien entre cet incident et la société, qui est ouverte à la supervision du gouvernement, des communautés et des médias. Dans le même temps, les familles des blessés sont invitées à poursuivre l'enquête et à négocier avec l'entreprise. Mais pour les actes de rumeurs, de diffamation contre la société, les attaques contre les biens et le personnel ainsi que les comportements d'empêcher la production normale de la société, nous enquêteront et prendront des mesures juridiques pour établir ses responsabilités et protéger les droits et intérêts légaux de l'entreprise.

En foi de quoi la présente déclaration a été établie.



Note: un des engins dont le pare-brise est endommagé.